

Sans conviction

Tribunal

Pour les fêtes

Le budget de la sécu adopté

P.3

Soutien à Fabien et Nicolas !

P.5

Quelques livres

P.6



Édito :

Le mois de décembre est traditionnellement celui des bilans, celui du regard en arrière porté sur l'année qui se termine. 2025 aura été une année marquée par la guerre avec son lot de bombardements, d'attentats et d'embuscades, de démonstrations de forces diverses et de discours belliqueux. Principales victimes, les populations civiles déci-mées, affamées, déplacées. Pour ne rien arranger, glissements de terrains, séismes, tornades et autres phénomènes dits naturels s'en sont mêlés pour frapper une humanité éprouvée.

Au niveau national, 2025 aura vu Mayotte subissant les désastres provoqués par le cyclone Chido, l'ancien président Nicolas Sarkozy condamné et emprisonné, les gouvernements Bayrou puis Lecornu empêtrés dans des équilibres parlementaires introuvables, des centaines de plans de licenciement, les luttes sociales de la rentrée, celles, en Loire-Atlantique, de la centrale de Cordemais, d'ArcelorMittal Basse-Indre...

Pour le Parti communiste, 2025, c'est l'immense succès de la Fête de l'Humanité avec plus de 600 000 participantes et participants, des centaines d'événements, de débats, de concerts dans

une fraternité sans pareil. Pour la Fédération du 44, c'est la reprise de la Fête des Nouvelles, la fête rebelle et fraternelle que nous n'avions plus connu depuis le Covid. Il y a eu aussi les universités d'été de Montpellier, des formations locales sur des thèmes divers, la venue à Saint-Nazaire et à Nantes de Fabien Roussel, conclue par une réunion publique riche et stimulante.

Décembre, avec la venue des fêtes de fin d'année et les illuminations de nos rues, ce sont quelques semaines où nous avons envie d'espérer dans les valeurs de solidarité et de partage, de croire que les malheurs que vivent au quotidien une trop grande partie des habitants de cette terre seront un jour dépassés.

Face aux événements du monde et alors que la tentation est grande de vouloir, comme le chantait Jane Birkin, « que la terre s'arrête pour descendre », l'engagement de chacune et chacun d'entre nous pour un autre monde est un carburant collectif et une raison d'espérer que demain, enfin, sera meilleur.

Pierre Daguet



Tennessee, un référendum contre Trump

Les électeurs du 7e district du Tennessee ont déjoué la confortable avance obtenue par Donald Trump en 2024 pendant les présidentielles avec 60 % des voix. Le scrutin de cette élection partielle avait valeur de test alors que se profilent dans moins d'un an les élections de mi-mandat. Qu'en était-il de l'état de l'opinion vis-à-vis de la politique antisociale et du programme réactionnaire du président établi et de sa méthodologie très contestable et brutale ?

Alors que les républicains croyaient en une victoire facile suite à un élu démissionnaire, cet optimisme s'est transformé en in-

quiétude malgré un investissement massif en millions de dollars et des personnalités de premier plan (dont Donald Trump) dans le but de conserver la majorité à la chambre des représentants.

La candidate du parti démocrate Aftyn Behn a obtenu 45,1 % (38 % pour Kamala Harris en 2024) en mettant l'accent sur l'accessibilité au logement, contre les coûts croissants de la santé et la flambée des prix... tout en dénonçant l'absence de programme économique favorable aux travailleurs de l'État. Le candidat républicain Matt Van Epps obtient 53,9 %.

Malgré Meloni

L'Italie reste un pays d'immigration



L'Italie de Giorgia Meloni a émis au cours des années 2022-2024 plus de 368 000 permis de séjours par an sur son sol selon l'institut de statistiques nationales. Par comparaison, les gouvernements de Mario Draghi (centre) et Giuseppe Conte (alliance gauche et populistes) avaient accueilli respectivement 306 000 et 176 000 immigrés par an.

Il est donc surprenant que le gouvernement le plus droitier depuis la fin du fascisme, élu sur un programme nettement anti-immigration, n'ait remis en cause aucun des mécanismes permettant à des immigrés, majoritairement issus d'Afrique et d'Asie, de s'installer dans la botte. Ainsi en est-il du regroupement familial, que le gouvernement néo-fasciste n'a pas restreint, au contraire de pays comme l'Allemagne ou l'Autriche.

La situation est également liée aux fluctuations internationales. Ainsi, les ONG opérant en Méditerranée ont augmenté leur nombre de jours de sorties en mer en raison de la crise persistante qui frappe la Libye. Les annonces de Meloni de criminaliser ces acteurs sont vite oubliées, tout comme l'ouverture de centres de rétention en Albanie. Inaugurés en grande pompe en octobre, ceux-ci sont pour l'instant vides selon les députés de l'opposition.

Il faut dire que le patronat transalpin est demandeur de main-d'œuvre. Or, l'offre est faible en Italie, pays qui combine solde naturel quasi-nul et émigration. Sous pression de son principal soutien, l'extrême droite ouvre donc grand les vannes de l'immigration, au mépris des droits humains. **Le 5 décembre, le parquet de Milan a ouvert une enquête sur l'exploitation de travailleurs migrants non-déclarés** chez des sous-traitants de géants du luxe : Versace, Gucci ou Dolce & Gabbana sont concernés par ces horaires de travail de dix à douze heures par jour dans des locaux insalubres.



Guerre en Ukraine

La position de la gouvernance Zelensky fragilisée

D'ici la fin de l'année la guerre en Ukraine dépassera les 1 400 jours depuis l'invasion de la Russie le 24 février 2022, près de quatre années de conflit et tout autant de négociations pour la paix inabouties... L'année 2025 marque aussi le désengagement des États-Unis dans l'aide financière et militaire apportée à l'Ukraine. Ramenant le montant global de l'aide 2025 à son niveau le plus bas depuis la première année de guerre.

Un essoufflement financier qui s'ajoute à un front défensif désormais fragilisé de toutes parts. **Les attaques à répétition des russes sur les infrastructures énergétiques (électricité, gaz) créent également de nombreuses avaries vis-à-vis des populations directement, notamment sur la ville de Kiev** où une partie de la ville se retrouve privée d'électricité quand l'autre partie n'est alimentée qu'une dizaine d'heures par jour. Le ministère ukrainien de l'énergie a déjà annoncé que la production nationale de gaz serait nettement inférieure aux 13,9 milliards de mètres cube produits en 2024. Des conditions de vie qui risquent de se dégrader d'autant plus que l'hiver est déjà présent.

Le récent scandale de corruption au sein de la gouvernance ukrainienne a également fortement affaibli la posture de Volodymyr Zelensky pour la suite des négociations. D'ailleurs Donald Trump a profité de présenter un

énième plan de paix pour rappeler que la tenue d'élections en Ukraine pourrait être bénéfique pour la résolution du conflit. Rappelant que la Russie est « plus grande et plus forte » que son adversaire. Par la même occasion **le président américain s'est montré sévère et fortement critique quant à ses homologues européens qu'il va même jusqu'à qualifier de « faibles »**. Une manière de contenter l'administration russe toujours aussi violemment envers l'Europe. Au passage le Kremlin estime que les récentes déclarations de Trump sont conformes à la vision de Moscou. De son côté Zelensky s'est dit prêt à organiser des élections mais conditionnées par la garantie de la sécurité du processus électoral. Pour rappel, depuis l'entrée en guerre en 2022, tous les partis et médias d'opposition ukrainiens sont interdits.

En parallèle l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ont doublé voire triplé leurs contributions dans l'aide militaire à l'Ukraine. Une manière de confirmer la prise de position belliciste et les récents discours militaristes. L'utilisation des 200 milliards d'euros de la banque centrale russe gelés dans l'Union européenne pourrait mettre le feu aux poudres avec la Russie. Jusqu'alors les avis sont partagés mais cela pourrait évoluer au cours du sommet réunissant les 27 chefs d'État et de gouvernement de l'UE le 18 décembre prochain.

Le Venezuela en alerte

Donald Trump menace le pays

Prétextant que Nicolás Maduro serait le chef du « cartel des soleils », considéré comme une organisation terroriste trafiquante de drogue, **Donald Trump menace le Venezuela d'une intervention militaire**. Le président vénézuélien serait donc un narcotrafiquant qu'il faudrait renverser pour mettre fin au commerce de la drogue entre l'Amérique du Sud, les États-Unis et l'Europe. Pourtant, même des experts américains estiment que seulement 5 % de la drogue vendue aux USA transite par le Venezuela. Une prime de 50 millions de dollars sera même offerte à ceux qui arrêteront le Président Maduro. **La ficelle est grosse et cache mal les réelles intentions de l'administration américaine : provoquer un changement de régime, installer un nouveau gouvernement aux ordres et s'emparer des plus grandes réserves de pétrole au monde.**

Les menaces sont de plus en plus sérieuses et font craindre le risque d'une guerre qui pourrait avoir pour conséquence l'embrasement d'une partie de l'Amérique latine. **Le déploiement de l'armada américaine dans la mer des Caraïbes n'est pas un hasard**, il a pour objectif d'intimider et de diviser l'armée et la population du Venezuela au cas où une intervention militaire devait avoir lieu. Comment réagiraient les nations voisines à l'agression étatsunienne



au moment même où le sentiment anti-Trump est bel et bien installé dans le golfe du Mexique ?

Le pays de la révolution bolivarienne s'y prépare malgré les graves difficultés sociales et les sanctions économiques qu'il subit. L'armée reste fidèle au gouvernement et des milices patriotiques se forment dans tout le pays pour résister à une éventuelle invasion terrestre. L'opposition d'extrême droite se prépare aussi mais pas pour les mêmes raisons. La prix Nobel de la Paix 2025 mal desservi, **Maria Corina Machado, opposante au pouvoir de Maduro, soutien de Marine Le Pen et de Benyamin Netanyahu, n'a pas déclaré son hostilité à une intervention militaire**. Elle verrait d'un bon œil le renversement des « boliviens ».

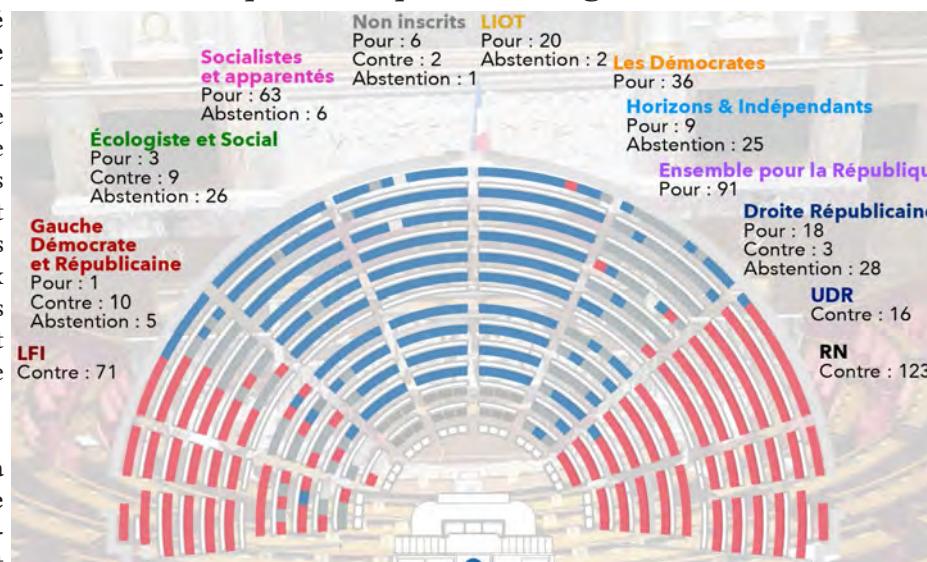
Pour le PCF, « **les menaces, qui s'ajoutent aux mesures coercitives unilatérales, extraterritoriales et illégales prises par les États-Unis et d'autres puissances occidentales, ne font qu'aggraver la situation vécue par le peuple vénézuélien.** » Il appartient au peuple vénézuélien de pouvoir décider librement de son avenir, en paix et en sécurité.

Sans convictions

Les députés adoptent le budget de la sécu

Le budget de la Sécurité sociale a été adopté mais pour assurer un financement durable de la « sécu » le compte n'y est pas. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2026 qui devait ramener le déficit autour de 20 milliards d'euros n'est certes plus la copie originale du gouvernement : exit l'année blanche pour les retraités, les hausses de franchises médicales, la suppression de deux jours fériés ou la hausse des cotisations sociales pour les apprentis... Et la réforme des retraites est suspendue, elle concernera plusieurs centaines de milliers de retraités, mais elle n'est pas abrogée.

Le fameux « tableau des horreurs » initial a évolué positivement mais le PLFSS demeure une œuvre libérale qui ouvre la voie à de nouvelles régressions sociales. Les macronistes et la droite jurent la main sur le cœur qu'ils veulent préserver notre modèle social, pourtant chaque coup de rabot sur les prises en charge par la Sécurité Sociale ou sur l'hôpital vise à toujours détricoter un peu plus notre système solidaire. En effet, le budget voté implique des coupes sombres pour la protection sociale et sanitaire des français : 4 milliards d'économies sur l'hôpital public, hausse de 2 % des mutuelles, limitation de la durée des arrêts maladie après un accident de travail ou déremboursement de soins pour des malades en affection longue durée (ALD).



Si le vote à l'Assemblée nationale apparaît comme une victoire politique pour Sébastien Le-cornu (247 votes pour, 234 contre et 94 abstentions), la réalité c'est que de nombreux députés de gauche comme de droite optent pour la « stabilité » pour temporiser et éviter une élection législative anticipée qui pourrait faire des dégâts dans les rangs de la droite comme de la gauche.

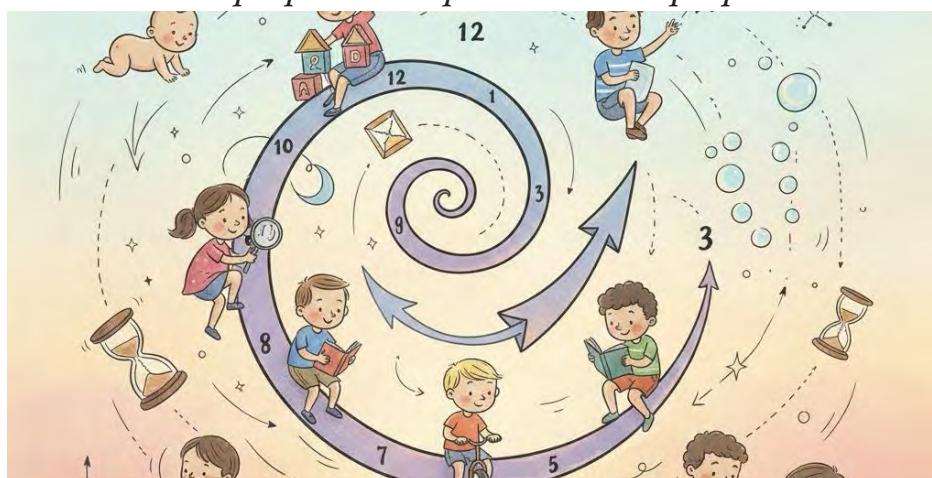
Dans toute cette instabilité, la gauche n'a pas fait bloc vis-à-vis du gouvernement et seuls les députés PCF et LFI (en plus du RN) ont voté contre. En votant pour, le PS permet au budget de la sécu d'être voté. En s'abstenant majoritairement, EELV n'empêche pas qu'il le soit. Il n'en fallait pas plus pour que LFI s'offusque contre le PS, les accusant de trahison alors que

pour des raisons électoralistes évidentes, la conduite des socialistes les arrange bien. La dispute entre sociaux-démocrates pour l'hégémonie à gauche est actée. Mais les assurés sociaux auront-ils pu comprendre les enjeux posés à notre modèle social ?

Cette fracture à gauche fait bien les affaires du RN et de toute la droite. Elle contribue encore à rendre le débat politique illisible et interroge sur les capacités de la gauche à se rassembler pour offrir des perspectives progressistes à nos concitoyens qui en ont tant besoin.

Temps de l'enfant

Des propositions qui laissent sceptiques



La Convention citoyenne lancée en juin dernier réunissant 133 citoyennes et citoyens tirés au sort avait pour mission de répondre à la question : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? ». Le 23 novembre, la Commission adoptait son rapport final et rendait publiques vingt propositions.

Parmi celles-ci l'allègement des journées en décalant l'heure de début des cours à 9h00 au collège et au lycée, un temps d'accueil échelonné avant les cours, une semaine d'enseignements sur cinq jours, du lundi au vendredi, un socle commun d'apprentissages élargi qui articule savoirs théoriques le matin et pratiques l'après-midi, l'ouverture des espaces et équipements des établissements scolaires en vue de mutualiser les locaux...

Pour Stéphane Bonnery, Maître de conférences en Sciences de l'éducation et auteur de *Temps de l'enfant, rythmes scolaires : vraies questions et faux débats* (éd. de la Fondation Gabriel Péri), concernant l'allègement du temps scolaire : « Un problème majeur et souvent inaperçu ou sous-estimé, c'est que les élèves ont énormément perdu d'heures de classe depuis vingt ans. En prétextant leur fatigabilité, les politiques conduites ont fortement réduit les temps d'enseignement. Résultat : ces élèves sont moins exercés à se concentrer. Il est donc peu étonnant que les enseignants constatent qu'ils se fatiguent plus vite. »

Cette réduction du temps scolaire, toujours pour Stéphane Bonnery, augmente la fracture sociale : « Cela limite la lutte contre les inégalités sociales de réussite scolaire quand les élèves qui n'ont que l'école pour apprendre les savoirs scolaires ont été privés du temps nécessaire. Cela enferme chacun davantage dans les déterminismes sociaux et culturels, puisque avec moins de temps, il est plus difficile de faire découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de susciter des vocations non créées par les socialisations familiales ».

« Le PCF défend au contraire la reconquête du temps scolaire, la restauration d'un enseignement commun exigeant et d'un cadre national des formations et diplômes, des investissements massifs (7,5 % du PIB) et 100 000 recrutements, le retour à 4,5 jours pour regagner les heures perdues et un découplage du temps enseignant / temps élève, garder l'EPS et l'enseignement artistique comme obligatoires et recréer la discipline technologie. C'est ainsi que nous reconstruirons une école publique réellement égalitaire et émancipatrice. » (extrait du communiqué du 24.11.2025)

Assassinat de Mehdi Kessaci

Un défi pour la République



Le Parti communiste français exprime sa profonde indignation après l'assassinat à Marseille de Mehdi Kessaci, petit frère du militant écologiste Amine Kessaci, particulièrement engagé dans la lutte contre les narcotrafics et ses dramatiques conséquences. Aux familles, aux proches de la victime et à toute la ville de Marseille, nous adressons nos sincères condoléances et toute notre solidarité. [...]

Ce crime est un défi lancé à l'État de droit, à la sécurité collective, à l'ordre républicain. Une tentative d'intimidation insupportable contre toutes celles et ceux qui, partout en France, luttent pour ne pas laisser les trafics pourrir la vie de nos quartiers. Il ne doit pas rester impuni.

Le phénomène des violences armées, du trafic de stupéfiants, de l'économie clandestine qui gangrènent nos quartiers est un enjeu politique de tout premier plan. Il exige des réponses fermes et radicales et notamment

- un renforcement immédiat des moyens de police, des services dédiés à l'investigation et de justice pour que chacun, quel que soit son quartier ou son métier, puisse vivre en sécurité ;
- une politique publique de prévention, d'éducation, d'insertion pour les jeunes privés d'avenir, qui sont trop souvent livrés au désespoir ou aux trafics ;
- une vraie politique de désarmement, de saisie et de démantèlement des filières criminelles et pas seulement des rustines sécuritaires superficielles ;
- un investissement massif dans les services publics de proximité (éducation, culture, sport, jeunesse) afin que l'espoir remplace la violence et que les quartiers populaires ne soient pas des zones d'abandon.

Nous appelons le gouvernement à agir. La sécurité ne doit pas être un slogan, mais un droit effectif pour tous. Le silence ou l'attente ne sont plus acceptables. Chaque vie perdue dans ces conditions est une défaite de la République et un échec collectif.

Enfin, nous invitons l'ensemble des forces politiques, des associations, des citoyens à se mobiliser. Car c'est aussi un combat de tous les jours – pour la justice sociale, pour un accès réel à l'égalité, pour que les quartiers populaires ne soient pas « la marge » mais le cœur de la nation.

Le Parti communiste français continuera à porter cette voix, à exiger des actes, à soutenir les victimes, à faire entendre qu'un autre projet de société est indispensable. Un projet de paix, de solidarité, de dignité.

ArcelorMittal France

Pourquoi attendre la nationalisation ?

Depuis près de vingt ans, ArcelorMittal orchestre méthodiquement le démantèlement de la sidérurgie française. Depuis l'OPA agressive de 2006, les fermetures et suppressions d'emplois s'enchaînent : Gandrange en 2009, Florange en 2012, Dunkerque en 2020, puis l'arrêt dit « provisoire » d'un haut-fourneau à Fos-sur-Mer en 2023. Au printemps dernier, plus de 600 postes ont été brutalement supprimés sur sept sites, dont la moitié à Dunkerque, alors même que le groupe – deuxième mondial de la sidérurgie – affiche des bénéfices records.

En Loire-Atlantique, ce sont 74 postes qui seront bientôt supprimés sur le site de Basse-Indre. L'usine de Basse-Indre, près de Nantes, risque sous peu de fermer totalement.

Ces décisions frappent notre outil industriel avec pour effet direct le sacrifice de salariés hautement qualifiés. Pendant que les sites ferment, les savoir-faire s'exilent au Brésil, en Inde ou aux États-Unis. Plusieurs fois proposée, la nationalisation reste un gros mot pour les gouvernements successifs. Mais aucune stratégie industrielle n'émerge et, en attendant, les démantèlements se succèdent, financés par l'argent public.

Chaque année, ArcelorMittal reçoit des centaines de millions d'euros d'aides publiques : en 2023, 298 millions d'euros ont été versés sans transparence ni contrepartie. Et lorsque l'État investit massivement dans la décarbonation – 850 millions d'euros pour Dun-



kerque en 2024, le groupe suspend le projet, le relance amputé, réduit son périmètre et repousse la mise en service, multipliant les pressions pour obtenir davantage de concessions.

Le chantage est permanent : sur l'investissement, l'emploi, la transition écologique, les aides publiques. Dans le même temps, les salariés dénoncent le manque de maintenance, les sous-effectifs chroniques, le recours massif à l'intérim et un sous-investissement destructeur.

Pour ne pas laisser un secteur stratégique pour l'automobile, l'aéronautique, l'armement ou la construction dépendre des choix d'une multinationale qui ignore l'intérêt national, ne faut-il pas nationaliser ? C'est la question qui a été posée aux parlementaires le 27 novembre dernier.

Et les députés ont approuvé en première lecture une proposition de loi visant à nationaliser les activités françaises d'ArcelorMittal.

Après des années de perfusion d'argent public sans contreparties, il est temps que l'État reprenne la main. La nationalisation apparaît comme la seule solution crédible pour garantir les investissements, planifier la décarbonation, servir l'intérêt général et mettre fin au chantage d'un groupe qui ne respecte jamais ses engagements.

Reste à voir si ce texte, voté contre l'avis du gouvernement, passera l'épreuve du Sénat.

École sédévacantiste

Abbaretz dit non à l'intégrisme

À Abbaretz, commune située entre Nozay et La Meilleraye-de-Bretagne, un collectif d'habitants se mobilise depuis plusieurs mois contre un projet d'école hors contrat lié à un courant intégriste du catholicisme, le sédévacantisme, mouvement traditionaliste d'extrême droite qui considère entre autres que les papes contemporains sont des usurpateurs.

Pour eux, l'homosexualité est une abomination, la femme doit obéissance à son mari, l'avortement est l'œuvre de Satan et les jupes trop courtes réservées aux prostituées... Tout un programme ! Et tout cela lors de messes en latin.



Certains font plusieurs heures de route pour la rejoindre.

Pour Réjane, habitante d'Abbaretz, « Ce projet porte des valeurs conservatrices et intégristes qui sont en totale opposition avec les valeurs de la République. Ils dénigrent ce qui est fait dans les deux écoles déjà présentes à Abbaretz, une école privée et une école publique »

Les écoles hors contrat doivent être combattues avec force. En dix ans, elles ont augmenté de plus de 110 %. En réalité, on ne sait pratiquement rien de ce qui se passe derrière leurs murs.

L'existence de ces écoles hors contrat, souvent traditionalistes, pose un véritable défi à la République. Devons-nous les empêcher d'ouvrir et fermer celles qui existent ? D'autant plus qu'elles charrient ouvertement des idées d'extrême droite...

Pour les habitants, c'est non à l'intégrisme religieux : « Abbaretz fâché pas facho ».

Châteaubriant

Mobilisation contre l'extrême droite

Le 4 décembre, l'association AERE Châteaubriant (Agir Ensemble pour le Respect de l'Environnement) avait prévu une rencontre avec Linda Vitto, sur le thème des réseaux pédocriminels. Autrice d'un livre auto-édité Péroland, l'enquête, Linda Vitto développe des thèses complotistes, notamment que l'ASE (Aide sociale à l'enfance) est un réseau pédocriminel.

La conférence était organisée par « France du peuple », une mouvance d'extrême droite qui promeut un coup d'état militaire pour « sauver la France » et propose un « contrat d'engagement entre le Peuple de France et l'État-major des Forces armées françaises afin de sauver la Nation et restituer les droits souverains du Peuple de France et de mise en place de la démocratie directe en France (Abolition de la Représentativité) – signé : France du Peuple, Mouvement Citoyen Apolitique représentant le Peuple de France ». Au menu des réjouissances : tribunaux militaires pour juger « les traitres », fermeture des frontières, le tout au nom de la défense du vivant et de la « démocratie directe » (!).

Interpellés par le collectif contre l'extrême droite de Châteaubriant « Réveillons la résistance », la section du Parti communiste français et l'Union locale CGT ont relayé l'action de lutte qui prenait forme et qui a permis que la mairie et le département retirent leur soutien avant que la rencontre ne soit tout bonnement annulée.

Cette annulation est une belle victoire mais, comme le dit le collectif, il faut rester vigilants et ne rien céder en la matière.

VICTOIRE !

La réunion de « La France du peuple » à Châteaubriant n'aura pas lieu

La réunion du réseau complotiste et putschiste « La France du peuple », qui devait se tenir ce jeudi à Châteaubriant, a finalement été annulée. Citoyennes et citoyens mobilisés contre les valeurs promues par ce réseau, nous nous réjouissons de constater que notre mobilisation a payé. La pédocriminalité est un sujet trop grave pour le laisser instrumentaliser par des idéologues dont l'objectif principal reste la mise à mal de la démocratie et des droits fondamentaux. Nous redisons ici notre désir d'un territoire ouvert et solidaire, tourné vers la défense des droits et la lutte contre toutes les violences systémiques.

Restons vigilants !

Tribunal

Soutien à Fabien et Nicolas !



Deux syndicalistes CGT de la centrale EDF de Cordemais comparaissaient le mardi 2 décembre devant le tribunal correctionnel de Nantes. Une manifestation de soutien devant le tribunal a rassemblé plus de 500 personnes, des militants CGT pour la plupart, mais aussi des militants de gauche parmi lesquels de nombreux communistes.

Cette comparution se déroulait suite aux événements de septembre 2024 à la Centrale électrique lorsque la direction d'EDF décidait l'abandon du projet Ecocombust 2. Cette annonce brutale, à contre-courant des orientations de transition énergétique déclarées par le gouvernement et le Président de la République, scellait le sort de la production

électrique à Cordemais alors que le projet de reconversion de la centrale à la biomasse avait démontré la faisabilité et la viabilité de ce nouveau procédé de combustion. Après dix ans d'études sur le projet de reconversion, de luttes pour défendre l'emploi, la production, la souveraineté énergétique face aux règles du marché de l'électricité, l'abandon du projet sonnait comme l'anéantissement pur et simple de dix ans de travail.

La colère des salariés et des syndicalistes avait eu pour conséquence des jets de pétards dans les bureaux de la direction, sans occasionner ni dégâts matériels ni blessures graves si ce n'est des gênes auditives provoquées par l'explosion de deux pétards.

Après un premier conseil de discipline d'EDF en février dernier, c'était aux juges du tribunal correctionnel de s'emparer de l'affaire. Christophe Jouanneau, Secrétaire du Syndicat Mines et Énergie fulmine : « **La lutte c'est bien ce qu'ont mené et mènent encore nos camarades de Cordemais !... Que des ouvriers se réapproprient leur production, c'est la hantise des capitalistes, voilà la cause de l'acharnement contre nos camarades...** »

Pendant le jugement, la Procureure a requis 24 mois de prison avec sursis et trois ans d'inéligibilité pour Fabien Descamps et Nicolas Plagne à qui nous apportons tout notre soutien. Ce sera désormais aux juges de prononcer leur verdict le 11 décembre (NDLR : après la fin de la rédaction du journal). Face à ce réquisitoire injuste et disproportionné la lutte continue, les militants mis en cause refusent de se résigner, ils vont poursuivre le combat pour gagner leur procès, puis pour mener l'indispensable bataille pour l'avenir de la production d'électricité du pays, autour d'une entreprise 100 % publique.

Julien Ménéac

Délégué syndical Sud Santé sociaux, membre du bureau de Solidaires 44

NLA : Julien Ménéac, en quoi consistent vos missions d'éducateurs et dans quel cadre agissez-vous ?

Dans le cadre de l'Agence départementale de Prévention spécialisée (ADPS 44), structure chargée de déployer une mission de prévention spécialisée en Loire-Atlantique. Nous sommes 57 salarié-es, dont 43 éducateur-rices sur sites. Nous accompagnons des jeunes en difficulté de 11 à 25 ans et leur famille, habitant les quartiers prioritaires sur Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant, Orvault, Saint-Herblain et Rezé. Accompagnement réalisé dans le cadre de la libre adhésion en lien avec les familles, les institutions et les structures associatives du quartier, s'inscrivant dans les mouvements d'éducation populaire.

NLA : Cela fait maintenant quelques semaines que vous êtes en conflit avec la direction de l'ADPS, quelles sont les raisons ?

L'ADPS est un Groupement d'Intérêt public (GIP) depuis 2011, piloté par des élus du département et des villes où nous agissons. Nous sommes donc contractuel-les de la fonction publique d'État, en CDD ou en CDI. À l'époque, nous avions pu conserver certains avantages dus aux spécificités de notre métier (qu'on retrouve dans la convention 66) et à un engagement auprès de nos publics le week-end, en soirée, les jours fériés... ce qui nous donnait droit à 9 semaines de congés (déjà une de moins que prévoit la convention 66). Cet été, la direction et les administrateurs élus du GIP ont décidé d'aligner nos conditions de travail sur les 1607 heures appliquées dans la fonction publique à partir du 1er janvier 2026 et nous suppriment donc les semaines de congés supplémentaires, absolument nécessaires pour pouvoir prendre du recul et continuer ce métier en évitant de s'épuiser. Et ce, sans revalorisation salariale ! (nous touchons 500 euros de moins que nos collègues titulaires du département). Il s'agirait aussi



que les revalorisations salariales tri-annuelles se fassent au mérite ! Notre direction installe un lourd climat de management toxique à la sanction et à la carotte à l'image de son idéologie néo-libérale.

C'est une non-reconnaissance totale de notre travail et du mépris à l'égard de l'utilité sociale de notre métier.

La CGT et Sud Santé sociaux ont donc envoyé un communiqué au département en octobre et nous nous sommes mis en grève il y a trois semaines, en demandant la suspension de la réforme des 1607 heures et en réclamant le retour à une structure associative à même de respecter la convention 66, seule à garantir des conditions d'exercice acceptables du métier d'éducateur spécialisé.

NLA : Retrouver une forme associative, ce n'est pas risqué sur le long terme ? Financements non stabilisés, fragilité des postes...

Nous en avons pleinement conscience mais la dégradation de la situation est telle qu'actuellement nous ne voyons pas d'autre solution. Nous demandons également un financement pluriannuel pour sortir de la précarité et garantir un accompagnement stabilisé et pérenne de nos publics.

NLA : Et où en est votre mouvement ?

Nous avons rencontré les élus du département le 19 novembre, qui n'ont répondu à aucune de nos demandes. Nous allons donc monter en puissance en multipliant les actions auprès des élus et organiser des manifestations solidaires et festives. Nous proposons une cagnotte de soutien en ligne sur ce lien : <https://www.onparticipe.fr/c/RcNbNmrm>

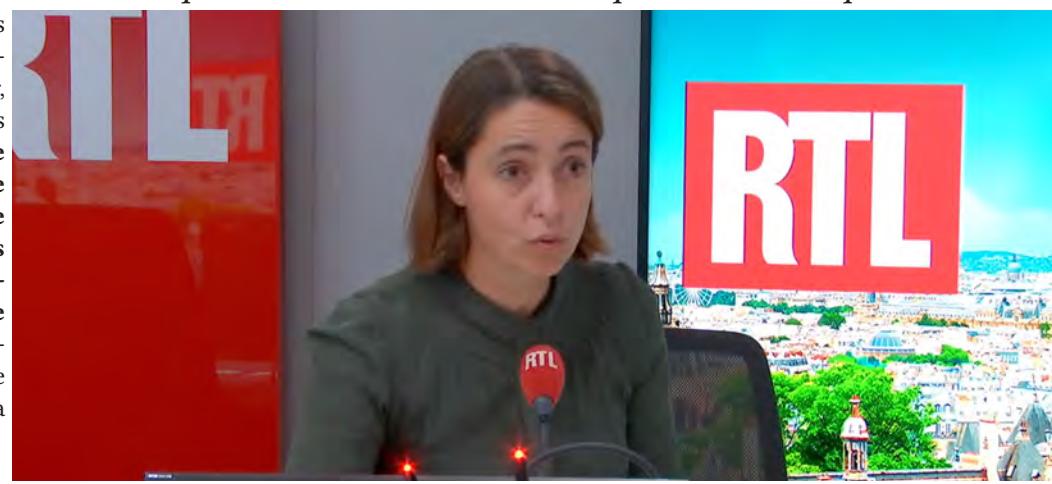
Les grands patrons délocalisent

Sophie Binet mise en examen pour l'avoir exprimé

Sophie Binet, à propos des grands patrons qui considéraient que la fiscalité et les réglementations les poussaient à délocaliser, avait déclaré sur RTL le 31 janvier que « les rats quittent le navire ». Ulcérée par cette formule, somme toute banale, la droite avait crié à l'insulte et obtenu, à la suite d'une plainte pour injures publiques déposée par l'association « Mouvement des entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance », présidée par Mme Sophie de Menthon, la mise en examen de la Secrétaire générale de la CGT pour « injures publiques ».

La réponse de la CGT ne s'est pas fait attendre : « Empêcher un syndicat de dénoncer les pratiques patronales c'est l'empêcher de jouer son rôle et porter directement atteinte aux libertés syndicales. Cette tentative manifeste de judiciariser la critique sociale et de détourner le débat public illustre une nouvelle fois la volonté de certains lobbys patronaux au service des plus riches pour faire taire les voix qui dérangent.

La CGT rappelle que la liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un



droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail.

Au-delà de cette affaire, la CGT alerte sur une tendance inquiétante : c'est la cinquième procédure judiciaire contre un membre du bureau confédéral de la CGT en deux ans. Sur le terrain, des centaines de militants et militantes font face à une répression de plus en plus décomplexée sur leurs lieux de travail et dans leurs pratiques syndicales.

Cette stratégie d'intimidation vise à réduire au silence toutes celles et ceux qui défendent l'intérêt général et les travailleurs et travailleuses.

La CGT réaffirme avec détermination qu'elle ne se laissera jamais bâillonner ni détourner de son mandat : défendre les droits collectifs, dénoncer les abus patronaux et porter une ambition de justice sociale. **Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.**

Sous la pluie : peindre, vivre et rêver

Exposition événement au Musée d'Arts de Nantes



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée début novembre l'inauguration de la nouvelle exposition du Musée d'Arts de Nantes **Sous la pluie : peindre, vivre et rêver**. À cette occasion l'accès à l'exposition était gratuit durant tout le week-end et les quelques 5 000 visiteurs de passage pouvaient participer à différents ateliers, jeux et animations comme devenir soi-même présentateur ou présentatrice du bulletin météo télé.

Au programme de cette exposition **plus de 150 œuvres abordant le thème de la pluie**, élément insaisissable, perturbateur qui modifie notre perception des éléments. À commencer par l'évolution de la peinture au cours du 19e siècle et l'appropriation de l'environnement extérieur par les artistes qui s'inspirent et produisent en dehors de leur atelier. Un voyage pictural qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir des peintres de renom comme Gustave Courbet, Claude Monet, Camille Pissaro, Paul Sérusier ou encore William Turner rendu célèbre pour ses représentations atmosphériques agitées.

Cette pluie qui déforme, transforme ou joue avec la lumière est devenue progressivement un défi de représentation pour les peintres mais l'exposition **Sous la pluie ne présente pas uniquement que des tableaux**. Dans la collection de l'exposition on retrouve aussi de la littérature, des installations, des œuvres sonores, des extraits de cinéma et des photographies, par exemple avec le photographe Brassai, témoin de la mutation urbaine de la ville de Paris au cours du 20e siècle. Les artistes contemporains font aussi partie du rendez-vous avec, dans la Salle Blanche, une installation vidéo de Julius Von Bismarck dévoilant l'intensité et la puissance d'un cyclone sur les côtes de Floride, ainsi qu'une sculpture sonore conçue par l'artiste suisse Zimoun dans la Chapelle de l'Oratoire.

Au cours de la visite **vous pourrez également expérimenter le parcours audio mis en place par Musair**. Avec votre téléphone et vos écouteurs vous accéderez à quatorze capsules sonores autour de quatorze œuvres présentes dans l'exposition pour vous accompagner en poésie et en musique.

Exposition **Sous la pluie : peindre, vivre et rêver** - Musée d'Arts de Nantes - du 7 novembre 2025 au 1er mars 2026

Quelques livres pour les fêtes

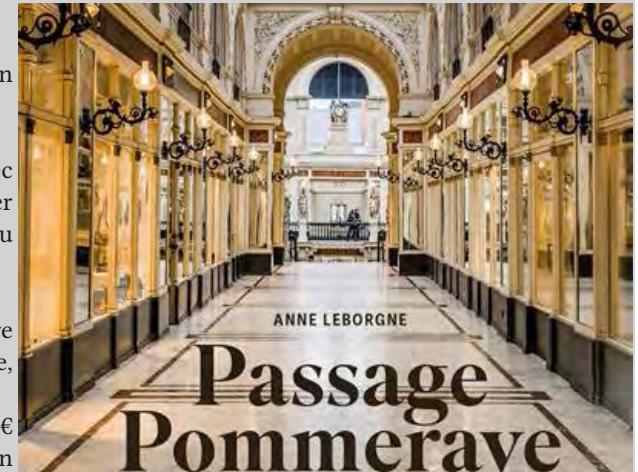
Passage Pommeraye, genèse d'un chef-d'œuvre nantais

Construit au milieu du XIXe siècle sur trois niveaux entre la rue de la Fosse et la rue Santeuil, le passage Pommeraye est un véritable joyau d'architecture et participe pleinement de l'attrait touristique de Nantes.

En remontant à son origine, Anne Leborgne révèle les intentions de son concepteur, le notaire Louis Pommeraye qui, avec ses associés, va lancer le projet qui doit relier le quartier des affaires – palais de la Bourse, place du Commerce – et le quartier de la culture – place Graslin, au sein d'îlots d'habitations à l'époque insalubres. L'autrice montre notamment l'influence du mouvement saint-simonien, empreint de foi dans la modernité.

Riche en photos dévoilant une quantité de détails qui racontent une vision d'ordre symbolique, voire philosophique, le livre révèle un passage Pommeraye, véritable « temple industriel » promouvant une humanité nouvelle guidée par la science, l'industrie et la fraternité.

Passage Pommeraye, genèse d'un chef-d'œuvre nantais Anne Leborgne (éd. Cité des livres) 28,00 €
photographies Rodolphe Marics & Jean-Pierre Masson



ANNE LEBORGNE
Passage Pommeraye

La Loire photographiée du ciel : parcours des 100 kilomètres avant l'océan

De la ville d'Ancenis jusqu'à l'océan Atlantique, entre Saint-Nazaire et Saint-Brevin-les-Pins, le livre nous invite à un voyage sur les cent derniers kilomètres de la Loire.

Illustré de très nombreuses photographies aériennes prises par Patrice Molle et d'un choix de cartes postales anciennes, il donne à voir nombre de paysages accompagnant l'histoire du fleuve et des villes qui le bordent, écrite par Jérôme Romain. Une immersion au cœur de la culture, de l'histoire et des habitants du fleuve et de ses rives.

La Loire photographiée du ciel
Parcours des 100 kilomètres avant l'océan
Jérôme Romain et Patrice Molle (éd. La Geste) 19,00 €

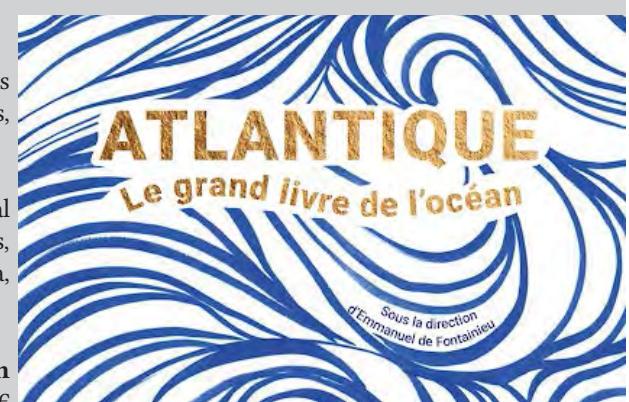


Atlantique, le grand livre de l'océan

Avec des auteurs historiens, navigateurs, journalistes, anthropologues, écrivains, artistes, spécialistes du comportement animal, des bateaux, des vagues... ce livre-hommage à l'Océan Atlantique, agrémenté pour le plaisir des yeux de très nombreuses illustrations, cartes, photographies, offre un panorama exhaustif de la façade ouest de notre département et au-delà.

Ce beau livre, fruit de nombreuses contributions sous la direction d'Emmanuel de Fontainieu, directeur du Centre international de la mer de Rochefort, brasse de nombreux thèmes : vents et courants, caps et détroits, cartes et bateaux, marins et conquérants, migrations humaines contraintes ou volontaires, poissons, oiseaux, plantes lointaines... À noter, les entretiens avec Érik Orsenna, Olivier Poivre d'Arvor et de Jean-Didier Urbain.

Atlantique, le grand livre de l'océan
collectif (éd. Sud-Ouest) 39,90 €



Jean-Patrick Manchette en BD

À signaler, quelques grands romans de Jean-Patrick Manchette magnifiquement mis en bande dessinée par Max Cabanes et Doug Headline.

Avec cette série dont on espère qu'elle se poursuivra, les deux dessinateurs rendent un bel hommage à celui qui fit du roman policier le lieu de la critique sociale, « une énorme claqué dans la gueule, [...] la contestation sociale au centre du polar. » (François Guérif)



Fatale, La princesse du sang, Morgue pleine, Nada et Que d'os !
de 22,00 € à 29,95 € (éd. Dupuis)

Le dispositif SRU en Pays de la Loire

59 communes déficitaires ont des obligations de production de logements locatifs sociaux

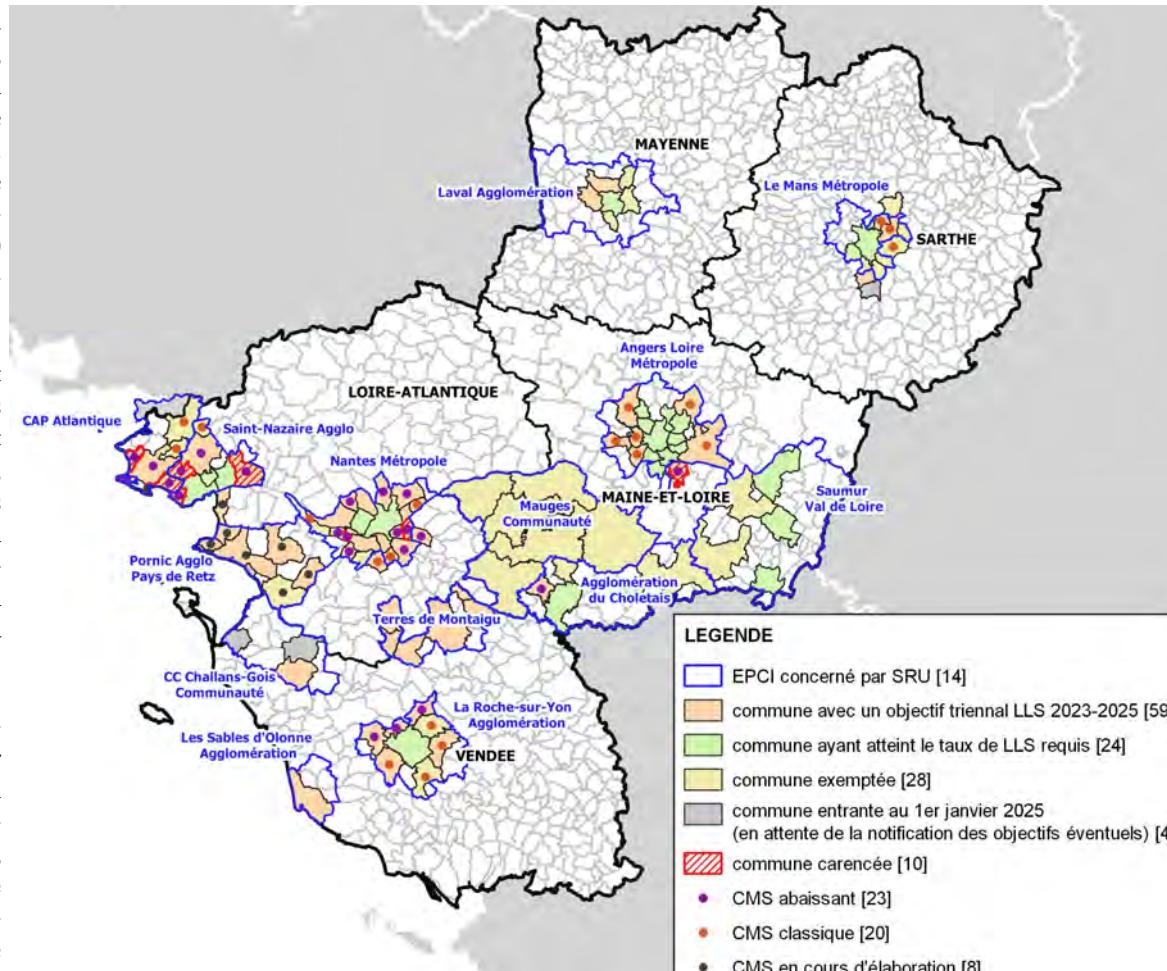
La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite SRU, vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Elle impose à certaines communes de disposer d'un quota minimum de logements sociaux pouvant aller de 20 à 25 % au regard du nombre de logements présents sur le territoire.

Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions financières pour les communes qui ne respectent pas ce taux. Le préfet peut, par arrêté, sanctionner davantage les communes qui ne font pas les efforts suffisants en matière de construction. **En cas extrême, il peut reprendre la main sur la compétence logement de la commune.**

Début 2024, la préfète du Rhône, Fabienne Buccio, a décidé d'appliquer la manière forte contre les maires qui traînent les pieds en matière de logements sociaux. **Pour sept communes, le droit de préemption urbain a été repris par l'État**, tout comme la compétence d'instruction des permis de construire de logements collectifs.

En Pays de la Loire, 59 communes déficitaires ont des obligations de production de logements locatifs sociaux pour la période triennale 2023-2025, si l'on exclut les 28 communes exemptées.

En Loire-Atlantique, seulement cinq communes respectent aujourd'hui la loi SRU : Saint-Nazaire, Nantes, Saint-Herblain, Trignac et Montoir-de-Bretagne. Autre bonne élève, Rezé, qui est en passe d'y parvenir rapidement avec un taux de 24,61 % au 1er janvier 2023.



Pour les autres communes de notre département, l'objectif reste difficile à atteindre. Et si, pour certains maires, le casse-tête est ardu, d'autres se sont résolus à payer l'amende.

Avec des taux ne dépassant pas les 9 % de logements sociaux, La Baule-Escoublac et Pornichet font figure d'exemple en la matière, avec respectivement des **prélèvements de l'État sur leur budget de 1,4 million d'euros et de 608 000 €**.

Depuis 2019, la crise du COVID la guerre en Ukraine et l'inflation des matériaux ont fortement ralenti le rythme des chantiers au plan national. Pourtant, avoir un toit au-dessus de la tête, c'est disposer d'un lieu où vivre, mais c'est aussi la première des solidarités qu'un pays comme le nôtre doit garantir. Depuis l'après-guerre, la France demeure incapable de loger l'ensemble de sa population.

Dans ce contexte de crise économique et sociale, la crise de la construction a fait exploser la part

des revenus des foyers consacrée au logement et à l'habitat. De plus, l'État **prélève – pour ne pas dire confisque – 1,3 milliard d'euros chaque année dans les caisses des bailleurs sociaux**. Peut-être « seulement » 900 millions en 2026 si la proposition du Sénat est retenue et le budget voté. Ces sommes, issues des loyers des locataires, devraient être réinvesties dans l'entretien, la rénovation ou la construction de nouveaux logements sociaux. **Mais la priorité des gouvernements Macron n'a jamais été là : la priorité est de fragiliser le modèle économique des bailleurs sociaux afin de pouvoir le libéraliser.**

Une centrale photovoltaïque sur la toiture d'une école

Intervention de Marie Annick Benâtre au conseil municipal de Nantes

La Samoa, société publique locale d'aménagement ayant la charge de la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement urbain effectué sur l'Île de Nantes, après avoir procédé à un appel à projets, a retenu un opérateur énergie, la SAS Helia, afin de mettre en place une disposition d'autoconsommation collective sur un ensemble d'immeubles. Dans le dispositif, il est prévu d'installer 127 panneaux photovoltaïques pour une puissance de 51 kWc sur la toiture de la nouvelle école Joséphine Baker.

Lors du conseil municipal de Nantes du 5 décembre dernier, Marie Annick Benâtre interrogait le bien-fondé du choix de la Samoa porté sur la SAS Helia – ayant pour actionnaires Enercoop, Nexhos Énergie et Loire-Atlantique Développement – et déplorait la privatisation de fait d'un espace relevant du domaine public.

En conséquence de quoi, les communistes se sont abstenus sur la délibération relative à la convention d'occupation :



« Élus du groupe Gauche commune, nous approuvons pleinement le projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Joséphine Baker. La participation du bâti de l'établissement scolaire à la production d'électricité sur l'Île de Nantes dans le cadre d'une opération plus globale sur le quartier est une belle initiative, qui a toutes les vertus pour être reproduite ailleurs.

Au-delà de la production d'énergie renouvelable, l'expérience menée sur le toit d'une école possède aussi une dimension pédagogique, propre à donner à voir aux enfants les

premiers aperçus de physique élémentaire.

Cela étant, nous regrettons de constater le choix qui a été fait par la Samoa et entériné par la collectivité de préférer avec la SAS Helia une gestion privée de la production d'électricité à une gestion purement publique, s'agissant de l'exploitation d'une surface du domaine public. Nous le percevons comme un recul, une nouvelle concession faite au marché. »

« **Nouvelles de Loire-Atlantique** »

Directeur de la Publication : Pierre Daguet
 Commission paritaire : N°0325 P 11519
 Imprimerie : IMPRAM Lannion
 Composition : Clément Chebanier
 Responsable de la rédaction : Pierre Daguet
 NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
 E-mail : redac.nla@gmail.com
 Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
 Pedro Maia Benoît Lusseau Pascal Divay
 Alain Bourdeau Guilhem De Bourmont
 Louis Chrétien Christian Le Caloch
 Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA
 Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
 Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
 Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Unique parmi la presse départementale les *Nouvelles de Loire-Atlantique*, ce journal veut perdurer et faire vivre des paroles singulières celles des acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :
 TEL : EMAIL :

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
 Je soutiens les *Nouvelles de Loire-Atlantique* à hauteur de €
 A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES
 Chèque à l'ordre de ADF44
 Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)

MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Les beaux cadeaux de Noël que voici

Noël approche et avec elle toutes les festivités de fin d'année. Pour beaucoup, ces fêtes sont un moment de réjouissances, de retrouvailles familiales et de parenthèse alors que la crise politique et sociale se poursuit.



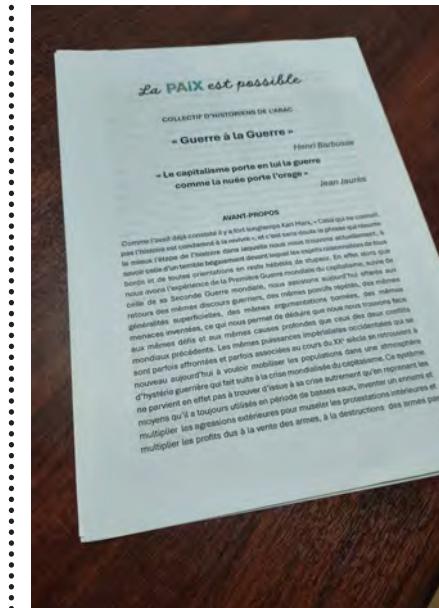
Bien sûr, avec les budgets contraints pour beaucoup de personnes – notamment les jeunes, les travailleurs précarisés, les familles monoparentales – des difficultés pour payer les cadeaux et l'organisation des retrouvailles existent. Paiement échelonné, crédit, recherche de bonnes affaires, tout cela entraîne un certain stress. **Heureusement, nos villes s'ornent de belles décorations pour tenter de mettre un peu de joie à tout cela.** Mieux encore, le gouvernement et la bourgeoisie ont décidé d'un commun accord d'offrir de magnifiques cadeaux pour cette fin d'année, en Loire-Atlantique comme partout en France.

Le premier d'entre eux est militaire : le Service national volontaire, un service militaire ouvert à tous les jeunes sur la base du volontariat. Qui n'a jamais rêvé de jouer au soldat ? Assurément, c'est un beau cadeau, tellement beau qu'il sera sans aucun doute agrandi dans les années à venir. Après tout, la crise du capital est telle qu'il faut bien trouver des débouchés à l'industrie de l'armement et sécuriser des approvisionnements stratégiques en minerais et énergies. D'autant que quelques jeunes – surtout des quartiers populaires, qui subissent déjà tout un tas de discriminations scolaires, sociales et raciales – servent de chair à canon pour les beaux yeux de la bourgeoisie française. Ce serait là un beau cadeau à faire en retour.

Le second est un magnifique Local de Rétention administrative dans le commissariat central de Nantes. Comme le chantier du Centre de Rétention administrative a été décalé à 2028 – tous les partis de gauche de la ville de Nantes s'y opposent fermement – et qu'il faut bien fliquer des jeunes pour répondre à la politique du chiffre, ce LRA a été construit. **Il s'agit d'un beau local en boîte préfabriqué où des jeunes immigrés – enfermés sans jugement et à 98 % innocents de tout grief si ce n'est d'être présents sur le territoire français – vont pouvoir profiter du gîte et du couvert.** Quelle charmante attention de loger ainsi, dans des conditions inhumaines, ces individus qui ont eu le malheur de naître dans le mauvais pays.

Ces cadeaux sont tout à fait convenables, mais les jeunes communistes ont leur propre Père Noël. Tout aussi rouge, tout aussi barbu, légèrement plus révolutionnaire.

À la place d'offrir des jouets, il se contente de donner quelques outils qui peuvent être utiles. Un peu d'analyse matérialiste et dialectique, une pointe de critique du capitalisme, une pincée de perspectives révolutionnaires, une bonne dose de luttes et surtout beaucoup d'espoir.



L'Arac contre la guerre

Pour aujourd'hui et pour demain

En partant des réalités de la situation de guerre actuelle, L'Association républicaine des combattants produit un ouvrage « **La PAIX est possible** » pour appréhender les causes profondes des guerres et en particulier à dimensions mondiales. Proposer aussi des éléments de compréhension. Remarquant les similitudes dans les processus, l'analyse s'appuie sur les deux conflits en réactualisant les contradictions du capitalisme et la raison d'être essentielle de son existence, le profit. La concurrence entre pays partageant le même mode de production et la volonté majeure d'enrayer la baisse tendancielle du taux de profit. Ce sont ces dimensions structurelles qui mènent aux conflits de territoire économique et géographique pour des gains de marchés à dominer. D'où le recours à la guerre et la production d'armements elles-mêmes source de profits et de destructions.

Pour vos agendas

24 janvier, voeux de la Fédération

Cette année les voeux de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti communiste français aura lieu samedi 24 janvier à Couëron, Salle de l'Erdurière (17 Rue de la Frémondière). Les élections municipales 2026 seront au cœur de nos pensées.



Produits régionaux et solidaires

Passez votre commande avant le 17 décembre 2025



Tous les ans, à la veille des fêtes de fin d'année, la Fédération de Loire-Atlantique du Parti communiste français vous propose des produits régionaux et solidaires. C'est le cas cette année encore même si nous changeons le format des commandes pour le simplifier. Aussi, nous allons proposer essentiellement des **huîtres, du Muscadet et du Champagne**. Ce sont de loin les produits les plus demandés chaque année.

Si vous souhaitez réserver des produits, il vous suffit de remplir ce bon de commande et de nous le faire parvenir à la Fédération du PCF - 41 rue des Olivettes, 44 000 Nantes - avant le 17 décembre, ou alors de nous appeler au 02 40 35 03 00, règlement sur place par chèque ou liquide.

Les commandes seront à récupérer à la Fédération le mercredi 24 décembre de 10h30 à 12h30. À cette occasion, vous pourrez faire d'autres achats de vins, de thés SCOP TI ou de livres disponibles sur place.

Nom :	Prénom :	Scissors icon																																				
Adresse :		Scissors icon																																				
Code Postal :		Ville :																																				
Téléphone :																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Produit</th> <th>Quantité</th> <th>Prix/unité</th> <th>Prix à régler</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Muscadet Sèvre et Maine 2024</td> <td>0,75cl</td> <td>5,20€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gros Plant 2024</td> <td>0,75cl</td> <td>4,50€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Champagne</td> <td>0,75cl</td> <td>20,00€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huîtres n°3 x50</td> <td>50</td> <td>26,00€</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>x100</td> <td>100</td> <td>52,00€</td> </tr> <tr> <td>Huîtres n°4 x50</td> <td>50</td> <td>25,00€</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>x100</td> <td>100</td> <td>50,00€</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total à régler</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Produit	Quantité	Prix/unité	Prix à régler	Muscadet Sèvre et Maine 2024	0,75cl	5,20€		Gros Plant 2024	0,75cl	4,50€		Champagne	0,75cl	20,00€		Huîtres n°3 x50	50	26,00€			x100	100	52,00€	Huîtres n°4 x50	50	25,00€			x100	100	50,00€	Total à régler			
Produit	Quantité	Prix/unité	Prix à régler																																			
Muscadet Sèvre et Maine 2024	0,75cl	5,20€																																				
Gros Plant 2024	0,75cl	4,50€																																				
Champagne	0,75cl	20,00€																																				
Huîtres n°3 x50	50	26,00€																																				
	x100	100	52,00€																																			
Huîtres n°4 x50	50	25,00€																																				
	x100	100	50,00€																																			
Total à régler																																						